

L'insertion professionnelle des docteurs de l'USTL - Promotions 2000, 2001 et 2002 -

L'insertion professionnelle des docteurs des trois dernières promotions étudiées confirme les résultats globaux observés sur les enquêtes précédentes, à savoir un taux d'insertion professionnelle élevé.

Elle montre néanmoins une fois de plus combien la situation peut être différente selon les disciplines en ce qui concerne la qualité de l'insertion professionnelle (part de CDI ou fonctionnaire, salaire mensuel net, ...).



L'insertion professionnelle des docteurs 2000, 2001 et 2002 s'est concentrée plus fortement sur l'enseignement et la recherche que pour les promotions précédentes, au détriment de l'insertion en entreprises ; cette dernière est néanmoins restée importante pour les docteurs ayant suivi une formation d'ingénieur préalablement à leur entrée en Ecole Doctorale.

Enfin on peut signaler que la qualité de l'insertion des docteurs connaît une forte évolution entre 18 mois et 30 mois après la soutenance : pour un même taux d'emploi aux deux dates, la part d'emplois stables augmente fortement entre les deux périodes.

Réalisation de l'étude
Delphine Cazin
sous la direction de
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

L'enquête

Les enquêtes annuelles d'insertion professionnelle des docteurs sont réalisées en moyenne 30 mois après la soutenance : les promotions 1999/2000, 2000/2001 et 2001/2002 ont été interrogées respectivement en mars 2003, mars 2004 et mars 2005. L'étude publiée ici concerne le cumul de 548 diplômés ayant obtenu leur doctorat en 2000, 2001 et 2002 dans les 4 écoles doctorales de l'USTL.

L'enquête par questionnaire postal et téléphonique a permis d'obtenir un taux de réponse moyen de 71% (70% à 72% selon la promotion).

Ce document présente les résultats des principales variables de l'insertion professionnelle. Le rapport fournit des informations plus détaillées sur les modalités de réalisation et de soutenance de la thèse et sur l'évolution de l'insertion professionnelle des docteurs.

N°29

Novembre 2005

Le devenir des
docteurs de l'USTL.

Promotions 2000, 2001, 2002

Temps de réalisation de la thèse

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble
3 ans et moins	16%	32%	19%	5%	19%
Entre 3 et 4 ans	50%	51%	53%	18%	45%
Entre 4 et 5 ans	24%	13%	24%	31%	22%
Plus de 5 ans	10%	4%	4%	46%	14%
Effectif	197	151	71	87	506

Si la réalisation de la thèse est prévue administrativement sur 3 ans, un étudiant sur cinq obtient sa thèse en 3 ans et moins alors que presque la moitié l'obtiennent entre 3 et 4 ans.

Ceci se constate surtout pour les docteurs des ED de Sciences. Les docteurs de l'ED SES l'obtiennent pratiquement pour moitié en plus de 5 ans et sont peu nombreux à l'obtenir en 3 ans et moins.

Écoles doctorales :

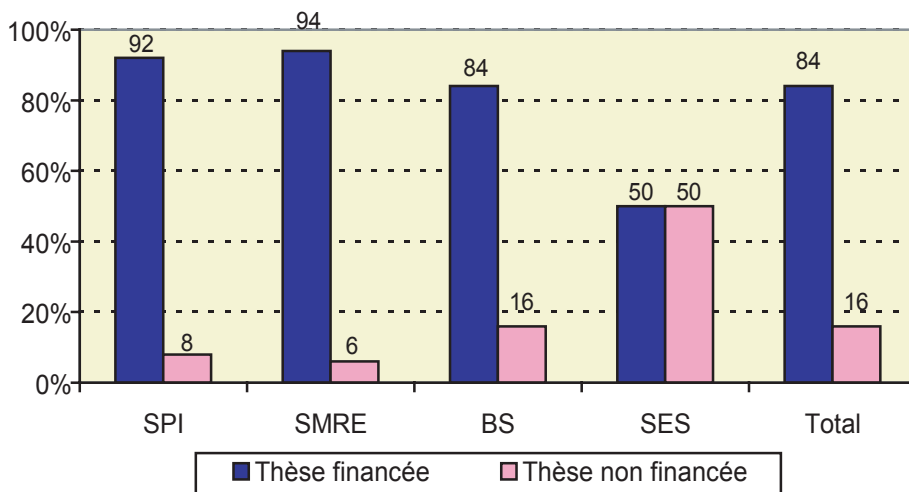
Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) : informatique, électronique, génie électrique, instrumentation et analyses avancées, génie civil, mathématiques appliquées, mathématiques pures, mécanique, productique automatique et informatique industrielle.

Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE) : sciences des matériaux, lasers molécules rayonnement atmosphérique, structure et dynamique des systèmes réactifs, biodiversité et écosystèmes fossiles et actuels, chimie organique et macromoléculaire, dynamique et environnements sédimentaires, stratégies d'exploitation des systèmes biologiques.

Biologie - Santé (BS) : sciences de la vie et de la santé (cette ED est co-habillée avec l'Université de Lille 2).

Sciences Économiques et Sociales (SES) : hommes villes territoires, dynamique des milieux naturels et anthropisés passés et actuels, changement social, sciences de l'éducation, économie industrielle et des ressources humaines, stratégie et management des organisations, marketing, espace européen économique et social.

Financement de la thèse

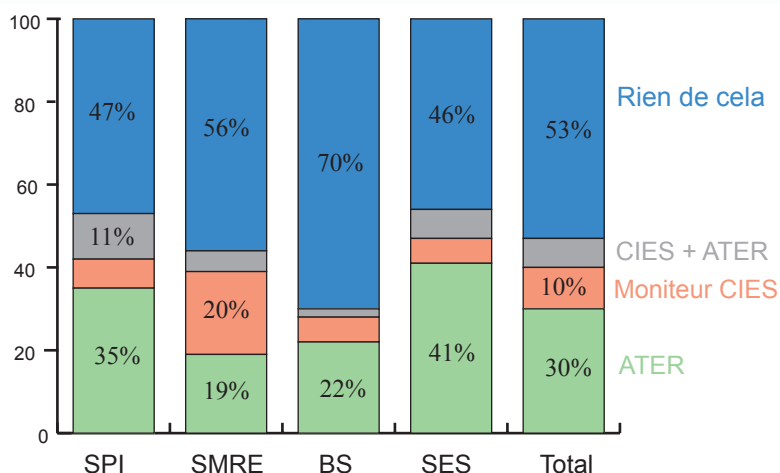


Globalement 84% des docteurs ont bénéficié d'un financement pour réaliser leur thèse mais pour l'ED SES, 1 étudiant sur 2 n'a obtenu aucun financement.

Une part importante des financements provient de l'allocation MRT (48%) : 1 docteur sur 2 issus des ED scientifiques a bénéficié d'une allocation MRT mais ce n'est le cas que de 36% pour ceux issus de l'ED SES.

En outre un quart des docteurs de l'ED BS ont obtenu une bourse de la région ou d'autres organismes.

Statut de Moniteur CIES et d'ATER



37% des docteurs ont été ATER pendant la réalisation de leur thèse et 17% ont été moniteur CIES.

L'ED SES compte le plus de docteurs ayant été ATER (48%), puis vient ensuite l'ED SPI avec 46% alors que ce n'est le cas que de 24% des docteurs des ED SMRE et BS.

Le taux de moniteurs du CIES est plus élevé pour les docteurs de l'ED SMRE (25%) que celui des docteurs des ED SPI, SES et BS (respectivement 18%, 13% et 8%).

Situation professionnelle 30 mois après la thèse

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble
CDI ou fonctionnaire	80%	65%	42%	72%	69%
CDD	15%	23%	48%	20%	23%
Recherche emploi	4%	11%*	6%	8%	7%
Autres situations	1%	1%	4%	-	1%
Effectif	197	151	71	87	506

* Notons que la moitié des personnes à la recherche d'un emploi, le sont depuis 6 mois au maximum.

92% des docteurs sont en emploi 30 mois après l'obtention du doctorat ; parmi eux, 69% sont un emploi stable (CDI ou fonctionnaire). Le taux de chômage est de 7% pour l'ensemble des docteurs.

Si 95% des docteurs de l'ED SPI sont en emploi, 9 sur 10 sont en CDI alors que sur les 90% de docteurs de l'ED BS en emploi, seulement 42% sont en CDI.

Le taux de chômage évolue entre 4% pour les docteurs de l'ED SPI et 11% pour ceux de l'ED SMRE.

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur obtenu préalablement au doctorat (essentiellement dans les ED SPI et SMRE) connaissent une insertion plus favorable (96% en emploi dont 87% en CDI).

Catégorie professionnelle 30 mois après la thèse

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble
Maîtres de conférences	37%	19%	22%	41%	31%
Chercheurs titulaires et assimilés	7%	15%	12%	5%	10%
Post doc & chercheurs contractuels	6%	18%	44%	6%	15%
ATER & enseignants contractuels	8%	2%	8%	5%	6%
Autres enseignants	9%	2%	-	12%	6%
S/Total Enseignement-Recherche	67%	56%	86%	69%	68%
Cadres de la fonction publique*	-	2%	2%	10%	3%
Cadres administratifs & commerciaux	1%	3%	2%	9%	3%
Cadres techniques et ingénieurs	29%	34%	6%	6%	23%
Indépendants	1%	2%	2%	3%	1%
Professions intermédiaires	2%	3%	2%	3%	2%
Effectif	189	132	64	79	466

DEA seul	DEA et Ecole ingénieurs
30%	30%
9%	13%
14%	5%
5%	6%
8%	1%
66%	55%
3%	3%
27%	41%
4%	1%
220*	96*

* concernent les docteurs des ED SPI et SMRE.

30 mois en moyenne après la thèse, 7 docteurs sur 10 travaillent dans l'Enseignement et la Recherche (un tiers sont devenus maîtres de conférences). Un quart des docteurs sont devenus ingénieurs et cadres techniques.

Ces proportions varient sensiblement selon les ED de formation.

Dans l'ED BS, 86% des docteurs ont un emploi dans l'Enseignement et la Recherche mais 44% ont une situation instable (post doc, chercheurs contractuels).

Dans l'ED SES, 69% des docteurs travaillent dans l'Enseignement et la Recherche, 41% sont d'ailleurs devenus maîtres de conférences.

Dans les ED SPI et SMRE, 3 docteurs sur 10 en emploi sont cadres techniques ou ingénieurs : c'est d'ailleurs une caractéristique forte pour les docteurs ayant suivi un cursus d'ingénieurs (41% sont cadres techniques ou ingénieurs). En revanche, les docteurs ingénieurs apparaissent moins présents dans l'Enseignement et la Recherche (55%), c'est essentiellement parce qu'ils sont moins nombreux à être dans des situations instables (post doc, chercheurs contractuels).

Lieu d'emploi 30 mois après la thèse

Lieu d'emploi	Métropole lilloise	Autres Nord	Pas de Calais	S/T Nord Pas-de-Calais	Région parisienne	Autres régions France	Etranger	Effectif
SPI	42%	5%	7%	54%	9%	28%	9%	189
SMRE	33%	6%	4%	48%	17%	32%	8%	132
BS	41%	5%	2%	48%	9%	16%	27%	64
SES	55%	8%	6%	69%	8%	19%	4%	79
Ensemble	42%	6%	6%	54%	10%	26%	10%	466

Un peu plus de la moitié des docteurs exercent leur emploi dans le Nord/Pas-de-Calais 30 mois en moyenne après l'obtention de leur thèse (mais ils sont 69% pour l'ED SES).

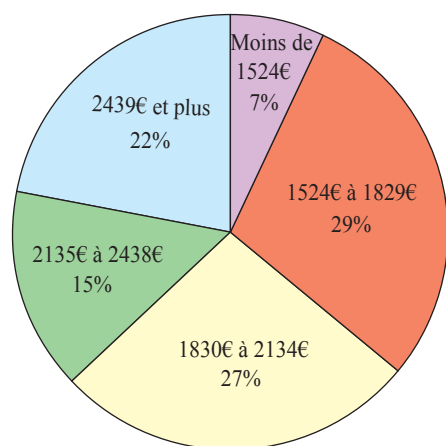
Un quart d'entre eux travaillent dans une région française autre que le Nord/Pas-de-Calais ou la région parisienne.

L'ED BS se distingue par l'importance de l'insertion professionnelle à l'étranger (27%), conséquence des 44% de "Post doc et chercheurs contractuels" vu précédemment.

Deux tiers des docteurs travaillent pour l'Etat 30 mois après l'obtention de leur thèse alors que ce n'était le cas que de 50% des docteurs des cohortes 1996, 1997 et 1998.

Parmi les docteurs travaillant en entreprise, la moitié travaille dans une entreprise d'au moins 500 personnes.

Salaire mensuel net 30 mois après la thèse



9 docteurs sur 10 en emploi à temps plein 30 mois après la soutenance ont un salaire mensuel net de 1524 euros et plus. Parmi eux, près de 4 docteurs sur 10 gagnent 2135 euros et plus.

La moitié des docteurs gagnent un salaire médian de plus de 1988 euros nets par mois (le salaire moyen est de 2108 euros). Un quart gagne moins de 1700 euros (1er quartile) et un quart gagne plus de 2300 euros (3ème quartile).

On note qu'au niveau national, les dernières données disponibles*montrent que le salaire médian des docteurs était proche (1982 euros nets par mois).

* Source : enquête "Génération 98" (interrogée en 2001), Céreq, 2002.

@ Site Internet : www.univ-lille.fr/ofip

Insertion professionnelle

⇒ rapport : *Scolarité et insertion professionnelle des docteurs de l'USTL. Promotions 2000, 2001 et 2002.*

⇒ répertoire des emplois des docteurs des années 2000, 2001 et 2002.